



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une année vient de se terminer et la nouvelle est déjà bien entamée. Les résultats financiers du service « Déchets Ménagers » de l'exercice 2010 sont connus, les chiffres sont bons, je n'ose pas dire très bon pour ne pas faire preuve de trop d'optimisme !

Je pense malgré tout qu'ils vont nous permettre d'améliorer le service en engageant de nouvelles actions et peut-être de continuer à faire baisser le taux des taxes.

Sur le plan des actions nouvelles, vous avez pu constater que depuis le 1<sup>er</sup> janvier les cartons des commerçants et collectivités de Thury-Harcourt sont maintenant collectés par un véhicule hippomobile qui remplace la camionnette habituelle, outre le côté écologique de cette action qui sensibilise la population un peu plus sur le « tri sélectif », pour un coût identique, elle libère un gardien de déchetterie nous permettant d'ouvrir une journée supplémentaire le mardi matin à Saint Rémy et l'après midi à Thury Harcourt à partir du mois de mai.

Ce ramassage permet de « sauver » 50 tonnes de cartons par an qui sans cette action auraient fini au centre d'enfouissement ! Et en dehors du geste écologique permet d'accroître également nos recettes.

En 2010, le montant de la revente des produits issus du tri sélectif a été supérieur de 50% par rapport à 2009. Ces bons résultats nous permettent d'engager d'autres actions comme la collecte des déchets d'amiante qui sont un souci pour beaucoup d'entre nous.

Cette opération venant de se réaliser nous n'en connaissons pas encore les résultats, mais nous ne manquerons pas de vous les communiquer dans le prochain numéro du « journal du tri » de même que ceux qui concernent la destruction des documents d'archives effectuée à la demande de différentes personnes et collectivités.

Le service des « déchets ménagers » est en évolution permanente pour « coller » au plus près aux besoins et à l'actualité, aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.

Enfin une dernière demande à tous car elle conditionne le montant de nos ressources, respectez et faites respecter la qualité du tri ! Je sais que cela n'est pas toujours facile à cause de la diversité des produits mais en cas de doute il est préférable de mettre ces indésirables avec les déchets ménagers car si la quantité est importante la qualité du tri l'est tout autant !

Je vous retrouverai pour vous tenir informés dans le prochain journal du tri après l'été, alors même si c'est un peu prématuré je vous souhaite de bonnes vacances.

Jean Suard,  
Président de la commission

## Sommaire

### PAGE 2

- ☑ La collecte des cartons en véhicule hippomobile
- ☑ Le bilan en chiffres 2010
- ☑ Application de la redevance spéciale
- ☑ Collecte spéciale

### PAGE 3

- ☑ Le guide du parfait trieur
- ☑ Stop aux dépôts sauvages

### PAGE 4

- ☑ Horaires des déchetteries
- ☑ Achats de conteneurs poubelle
- ☑ Avis aux nouveaux arrivants
- ☑ Le coin des éco-citoyens

#### Directeur de publication :

Jean Suard

#### Responsable de rédaction :

Anne Moreau - CCSN

#### Conception :

iacha

#### Impression :

Caen Repro

#### Crédits photos :

CCSN, Eco Emballages, Valorplast, Ecosystèmes

## LES DÉCHETTERIES ENCORE PLUS ACCESSIBLES

A partir du 1<sup>er</sup> mai, les déchetteries seront également ouvertes le mardi :

- ☑ le matin pour la déchetterie de S<sup>t</sup> Rémy sur Orne
- ☑ l'après-midi pour la déchetterie de Thury-Harcourt

Voir les horaires en page 4



Imprimé sur du papier  
100% recyclé

## LA COLLECTE DES CARTONS EN VÉHICULE HIPPOMOBILE



Depuis janvier 2011, la Communauté de Communes de la Suisse Normande a mis en place, la collecte de cartons en véhicule hippomobile auprès des commerçants, entreprises et collectivités de Thury-Harcourt qui en ont fait la demande.

Une convention a donc été signée entre la Cdc et l'association « Les roulottes de la Suisse Normande » des Moutiers en Cinglais.

Ainsi, tous les mardis après-midi pendant trois heures, Olivia la percheronne attelée d'une nouvelle remorque sillonne les rues de Thury-Harcourt.

En plus de ce geste écologique, cela a permis de libérer un gardien de déchetterie, rendant ainsi possible l'ouverture des déchetteries une journée supplémentaire : le mardi.

La déchetterie de St Rémy sera donc ouverte le mardi matin et celle de Thury-Harcourt le mardi après midi (cf les horaires en page 4).

### Bilan chiffres 2010

#### POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Collecte en kg pour l'année 2010

Emballages	96 610 kg
Papiers, cartonnets	228 580 kg
Verre	424 200 kg
<b>Total</b>	<b>749 390 kg</b>

### DÉCHETTERIES DE THURY-HARCOURT ET DE ST RÉMY

	Année 2010
Nombre de véhicules	27 849
Tonnage collecté	2 304,35
Rotation de bennes	760

## Application de la redevance spéciale...

Par délibération en date du 16 décembre 2010, le Conseil communautaire a décidé d'appliquer comme l'impose la loi du 1er janvier 1993, la redevance spéciale, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Il est proposé d'instituer cette taxe pour les apports supérieurs à 700 litres de déchets par semaine.

Ainsi une trentaine de producteurs seront concernés. Ils seront donc taxés sur les volumes réels de déchets produits et non plus sur le foncier bâti comme les particuliers.

Un calendrier de mise en place a été instauré et nous ne manquerons pas de vous informer des évolutions dans notre prochain numéro.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque Français jette 7 kilos d'aliments non consommés et encore emballés par an.

A ce chiffre, il convient d'ajouter les restes de repas, fruits et légumes abîmés, pain... soit de l'ordre de 13 kilos/habitant/an.

Le gaspillage alimentaire représente ainsi près de 20 kg/habitant/an.

## Collectes spéciales

La Communauté de communes vient d'organiser le 28 avril dernier une collecte expérimentale de l'amiante ainsi que d'archives confidentielles. Nous vous communiquerons dans le prochain numéro les résultats de ces collectes. Ces renseignements nous permettront de savoir si nous devons poursuivre cette action qui entre dans le cadre du « Développement Durable ».

# Le guide du parfait trieur

Trions mieux, recyclons plus ! Chaque jour, par notre geste de tri, nous contribuons à préserver les ressources naturelles. Quelques repères pour bien trier vos emballages et leur offrir ainsi une seconde vie. Un tri bien fait rapporte plus ! Du respect du bon tri, dépend le montant de l'aide !

## CONTENEURS EMBALLAGES

### LES BOUTEILLES ET LES FLAONS EN PLASTIQUE



On trie uniquement les bouteilles et les flacons : bouteilles d'eau, de lait, d'huile, flacons de shampoing, etc. Inutile d'enlever les bouchons de vos bouteilles en plastique. Le film plastique autour du pack ne se recycle pas, le mettre dans la poubelle d'ordures ménagères.

### LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES (ACIER ET ALUMINIUM)

On trie les cannettes, les aérosols, les barquettes et les boîtes de conserve vides.

### LES BRIQUES ALIMENTAIRES

On trie les briques alimentaires type brique de lait, de soupe...

## CONTENEURS PAPIER



### LES PAPIERS

On trie tous les journaux, les magazines, les prospectus, les courriers, cartonnets... **Retirez les films plastiques autour des magazines. Le papier cadeau, papier peint, papier photos, les gros cartons, les enveloppes brunes, le papier et carton souillés (carton à pizza...) ne sont pas acceptés.**

## CONTENEURS VERRE



### LE VERRE

On trie tous les emballages en verre : pots, bouteilles, bocaux... Retirez les couvercles et les bouchons. Inutile de laver les récipients, bien les vider. **Les miroirs et la vaisselle en verre ne se recyclent pas : les apporter en déchetterie.** En effet, ces objets ont une composition chimique différente du verre d'emballage (pots, bouteilles, bocaux...).

### ORDURES MÉNAGÈRES



On trie tous les déchets souillés, emballages pleins, reste de repas, pots de yaourt et barquettes plastiques de gâteaux, le polystyrène, sacs et films plastiques, papiers gras, petits objets divers, vaisselle, vaisselle jetable...

# STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

### 🗑️ Ils sont polluants

Les dépôts sauvages représentent une importante source de pollution des sols, de l'air et de l'eau. Les substances nocives peuvent nuire à la qualité de notre environnement, à la faune et à la flore locale.

### 🗑️ Ils sont dangereux

Les déchets abandonnés dans la nature peuvent blesser voir même intoxiquer les personnes qui seraient susceptibles de fouiller dans les tas.

### 🗑️ Ils coûtent chers

L'enlèvement des dépôts sauvages est couteux. La charge est supportée par l'ensemble des usagers. De plus ces déchets non triés sont traités au tarif le plus élevé.

### 🗑️ Ils sont inesthétiques

Depuis la loi du 05 juillet 1975, tous les dépôts sauvages sont interdits sur la voie publique, comme aux points d'apport volontaire. L'article 24 prévoit des amendes en cas de dépôt ou d'abandon des déchets.



# Heures d'été pour les déchetteries

Attention depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011, les déchetteries sont passées aux horaires d'hiver (jusqu'au 31 octobre 2011)

<b>DÉCHETTERIE DE THURY-HARCOURT</b> Place de la Gare - ☎ 02.31.79.32.77 Fermée les jours fériés	<b>DÉCHETTERIE DE S<sup>t</sup> RÉMY SUR ORNE</b> Zone Industrielle - ☎ 02.31.69.45.48 Fermée les jours fériés
Lundi – Jeudi - Vendredi : De 9h à 11h45 Mardi : De 14h à 17h45 Mercredi - Samedi : De 9h à 11h45 et de 14h à 17h45	Lundi – Jeudi – Vendredi : De 14h à 17h45 Mardi : de 9h à 11h45 Mercredi - Samedi : De 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

 Lors de vos apports en déchetterie, merci de prévoir le bâchage des remorques pour éviter tout envol de déchets.

## Avis aux nouveaux arrivants



### Accès aux déchetteries de Thury-Harcourt et de S<sup>t</sup> Rémy sur Orne :





Les utilisateurs, résidents sur la Communauté de Communes de la Suisse Normande, doivent obligatoirement présenter une carte d'accès lors de chaque visite en déchetterie.

Pour obtenir votre carte d'accès, **délivrée gratuitement**, vous devez remplir un formulaire disponible en déchetterie.

Votre carte sera établie sous 15 jours et sera à retirer directement en déchetterie.

### VOUS SOUHAITEZ ACHETER DES CONTENEURS ROULANTS ?

La Communauté de Communes de la Suisse Normande vous propose, à prix d'usine, les modèles suivants :

	120 L	30,95 € TTC
	240 L	44,67 € TTC
	340 L	86,00 € TTC
	750 L	227,76 € TTC

*Renseignements auprès de la Communauté de Communes de la Suisse Normande au 02.31.79.61.61.*



## Le coin des éco-citoyens !



Mmm, mais qu'est-ce que j'aime les vacances !



Les petits doigts de pied dans le sable.



Oups ! J'ai encore fait tomber mon sandwich dans le sable, ça va croquer !



Ce que j'avais soif, j'ai bu toute ma bouteille d'un seul coup.



Et hop ! La bouteille, je t'emmène dans la poubelle de collecte sélective. Même en vacances, il faut trier.



Et là, lui, il a rien compris, il va encore falloir que j'explique. Ça me fatigue les vacances !